

Discussion prématurée¹

Dans la *Vie Ouvrière* du 16 décembre, le camarade [Chambelland](#) examine le problème des rapports des Syndicats et du Parti Communiste et il déclare que la discussion provoquée par le projet du Comité Directeur du Parti a été engagée trop tôt et que c'est là une lourde faute de tactique.

Cette opinion n'est pas particulière au camarade Chambelland. D'autres syndicalistes se sont élevés aussi nettement et aussi énergiquement contre le débat proposé, le trouvant inutile et dangereux.

Mais comment Chambelland justifie-t-il son point de vue ? Il reconnaît qu'il est nécessaire de définir les rapports qui doivent exister entre les Syndicats et le Parti, mais il ajoute que cette tâche ne pourra être entreprise que lorsque les deux forces en présence seront toutes deux visiblement révolutionnaires.

Mais pourquoi donc ? Et si la C. G. T. — c'est une hypothèse qui n'est pas absurde — restait pour un long temps encore aux mains des majoritaires ; et dans les pays, comme l'Angleterre et l'Allemagne, où la bureaucratie syndicale réformiste est solidement ancrée, et ne sera finalement délogée que dans la période pré-révolutionnaire, il faudrait donc alors toujours attendre pour aborder ce problème essentiel ?

Chambelland donne comme raison que les communistes s'étant débarrassés de leurs réformistes se trouvent actuellement dans une position favorable vis-à-vis des syndicalistes, et qu'ils le font bien sentir.

Mais il n'y a rien de tel dans la pensée des communistes et s'ils soulignent le fait qu'ils ont enlevé la direction du Parti aux [Renaudel](#) et aux [Longuet](#), c'est seulement parce que c'est un fait d'importance et qui a une grande signification et qu'il leur faut répondre parfois aux attaques un peu vives qui viennent du côté syndicaliste. Dans la pratique, par suite de circonstances diverses, les syndicalistes ne sont pas du tout en état d'infériorité vis-à-vis du Parti : c'est tout le contraire.

La tâche présente, dit Chambelland, la seule tâche, c'est de ramener la C. G. T. dans la voie révolutionnaire, c'est de la conquérir. Les discussions byzantines sont hors de saison ; c'est une tâche assez rude et les syndicalistes révolutionnaires ne sont pas si nombreux ni si forts pour que les communistes viennent « sans le vouloir, probablement, jeter des brandons de discorde dans nos rangs ».

Chambelland sait très bien qu'il y a plusieurs tendances, plusieurs courants dans la minorité et que ces tendances et ces courants — qui existent même chez ceux qui s'affirment syndicalistes — n'ont pas attendu le projet du C. D. du Parti pour se manifester. Ils se sont manifestés publiquement à plusieurs reprises et dans la lettre même de démission que viennent d'écrire les secrétaires du Comité Central des C. S. R. il est fait allusion aux différentes fractions révolutionnaires. C'est une situation que le projet du C. D. n'a pas créée et qu'il n'a pas aggravée.

Devons-nous nous en émouvoir ou nous en effrayer ? Je ne le crois pas. Dans la C. G. T. d'avant-guerre, les trois courants principaux que nous trouvons dans la minorité actuelle existaient déjà. Il y avait au Comité Confédéral et même au Bureau de la C. G. T. des anarchistes — ou plus exactement des hommes qui venaient de l'anarchisme — des membres du Parti et des syndicalistes. Il existait entre eux bien des divergences théoriques mais ils étaient solidement unis par l'action, par une action basée sur quelques conceptions théoriques et pratiques, essentielles : l'action directe, la grève générale, et le but révolutionnaire.

La situation présente n'est pas sensiblement différente. Elle n'est surtout différente que sur un point : la base commune est moins nette qu'avant 1914. Il y a de la confusion. La guerre impérialiste et la Révolution russe sont des événements trop considérables pour que leur répercussion ne se fasse pas sentir au sein du syndicalisme comme dans tous les domaines d'organisation et d'action, bourgeois ou prolétariens. Il est admis par tous qu'elles ont posé de nouveaux problèmes, qu'une révision des conceptions d'avant-guerre s'impose, qu'il faut profiter de l'enseignement qu'elle nous apporte, en tirer les conséquences qui en découlent et les incorporer dans notre programme et avant tout dans notre action.

Ce travail de révision nécessaire n'a pas été fait ou n'a été fait que très imparfaitement. Il est à peine ébauché. Est-ce qu'une discussion qui se prépare pour tacher de la réaliser peut être dangereuse ou funeste à l'action de la minorité ? Est-ce qu'elle est prématurée ? Non, camarade Chambelland, elle est tardive, trop tardive ! Si elle s'était produite plus tôt elle aurait apporté de la clarté dans la pensée et de la méthode dans l'action. Elle aurait prouvé la force de la minorité et elle lui aurait été d'une grande aide.

Les anarchistes n'ont d'ailleurs demandé à personne la permission de dire leur mot sur cette question. Des syndicalistes les ont imités. Les communistes ne veulent rien de plus que présenter à leur tour leur point de vue et le défendre. Pour que celle discussion soit fructueuse, il suffit qu'elle soit cordiale, qu'elle se poursuive franchement, sans arrière-pensée et qu'on n'évoque pas sans cesse des fantômes imaginaires. Elle fera disparaître la confusion, qui n'est pas moins grande dans les C. S. R.² qu'au Parti. Elle nous donnera une base d'action commune pour la lutte syndicale, elle permettra de grouper toutes les forces révolutionnaires.

1 Source : *Bulletin communiste* n° 56 (deuxième année), 22 décembre 1921.

2 Comités Syndicalistes Révolutionnaires.

Certes, si on est content de la situation présente, il n'y a qu'à persévérer dans les pratiques jusqu'ici suivies. C'est une situation dont la bourgeoisie s'accommode fort bien et qui lui permet de poursuivre paisiblement, dans le monde et au dehors, sa politique de réaction militariste et sociale et de faire de la France le champion de la contre-révolution mondiale. Sinon, il ne faut pas redouter la discussion, mais la souhaiter et examiner et étudier à fond notre action syndicale nationale et internationale.

L'existence d'un parti communiste en France est un fait nouveau dont les syndicalistes ont reconnu l'importance et ceux mêmes qui n'ont pas cru devoir y adhérer ont accueilli sa formation avec sympathie. Ce Parti a la volonté d'être un véritable Parti ouvrier et communiste. Comment peut-il le devenir si on lui interdit par avance et sans discussion de se donner une base prolétarienne, de définir sa politique syndicale et si, sur cette question essentielle et primordiale, on l'oblige à avoir la même politique que le parti socialiste d'avant-guerre qui n'était qu'un parti électoral, réformiste et démocratique, avec prédominance absolue des éléments non prolétariens ?

Mais le camarade Chambelland lui-même oblige le Parti Communiste à prendre position sur la question syndicale, car il termine son article en disant que ce que le Parti peut faire de mieux à Marseille, c'est de prescrire à ses membres syndiqués de travailler avec la minorité. Mais sur quoi se basera le Parti pour formuler cette prescription et en exiger l'observation ? Il lui faudra discuter avec ceux de ses membres syndiqués qui sont encore majoritaires dans leurs Fédérations et à la C. G. T. C'est une conception ancienne qu'on peut être révolutionnaire au Parti et réformiste au syndicat. Le Parti Communiste la rejette. Il faut qu'il puisse le dire et pour le dire il doit exposer sa conception du problème tout entier.

Le camarade Chambelland ne dit pas seulement que la discussion est prématurée. Il dit aussi qu'elle a été mal posée. Sur ce deuxième point je suis d'accord avec lui. Mais ce n'est pas de la faute des communistes. La responsabilité en revient tout entière à ceux qui veulent que la question ne soit pas posée du tout.